

- Editorial: Initiatives nouvelles
- Réflexion: La justice est un « outil »
- Témoignage: Heureux d'être envoyé en mission
- Pourquoi des travaux?



**Les Amis  
d'Accompagner  
vous souhaitent  
une année  
constructive  
et solidaire!**



## LES AMIS D'ACCOMPAGNER

Sous le Haut Patronage de Son Altesse Royale la Princesse Astrid.

### Des initiatives pour soutenir Accompagner

*Avec joie, Accompagner a vu naître des initiatives visant à soutenir son action ! Ces gestes sont encourageants. Ils nous font du bien. Citons-les en vrac.*

L'Unité Pastorale Saints Michel et Gudule a offert sa collecte d'un week-end.

Par ailleurs, les classes de 3<sup>ème</sup> à 6<sup>ème</sup> Primaires de l'Institut de Notre Dame de la Sagesse rivaliseront d'ardeur lors d'une marche parrainée organisée à l'occasion du Carême 2014.

Notons aussi qu'un partenariat a été conclu avec la Radio Chrétienne Francophone (RCF FM 107,6). Six interviews seront retransmises dans l'émission « Au fil de la vie » (de novembre à juin 2014). Elles seront complétées par des spots publicitaires « Accompagner » !

Enfin, les jeunes de l'Unité pastorale Père Damien et de la Communauté Maranatha ont montré leurs talents lors d'un concert organisé par eux au profit d'Accompagner à la Basilique de Koekelberg.

La pauvreté n'est jamais au chômage, mais des mains sont tendues pour lutter en vue d'un monde plus juste. Même les jeunes mettent la main à la pâte!

fr. Thibault Van Den Driessche

### EDITORIAL

### Réflexion

#### La justice, est un « outil » ...

... et il faut pouvoir s'en servir !

Lors des permanences d'accueil à l'Association « Accompagner », il arrive fréquemment que nous recevions des demandes d'aide relatives à la Justice. Que ce soit pour des questions familiales, de régularisations de séjour, de contentieux avec un fournisseur et bien d'autres sujets encore, le point commun de ces demandes est qu'une personne se retrouve face à un organisme complexe, perçu comme écrasant et insécurisant, car méconnu.

Dernièrement, nous avons accueilli une dame qui, suite à sa séparation avec son conjoint, s'était vue convoquée au tribunal pour décider de la garde des enfants. Madame avait eu peur de la convocation, n'avait pas compris de quoi il s'agissait et ne s'était pas présentée au tribunal. La garde avait donc été confiée à son ex-conjoint qui, lui, était bien présent.

Suite à cet événement, la dame s'est présentée chez nous. Elle nous expliqua que la Justice était mauvaise, qu'elle était au service du « plus fort », du mieux informé. Avant de pouvoir travailler avec l'intéressée sur les possibilités de recours qui lui restaient, il nous a dès lors semblé indispensable de résoudre avec elle la question suivante : « qu'est-ce que c'est que la Justice ? »

Lors de l'entretien, nous sommes alors arrivés à la conclusion suivante : « ...La Justice, est un outil ! ». Mis entre nos mains, il peut aider à construire ou, à l'inverse, permettre de détruire. Ce qui est sûr, c'est que sans celui-ci, les choses n'avancent généralement pas. Si quelqu'un décide d'user de cet outil pour construire ou détruire à nos dépens, il importe à ce moment-là, de le saisir à notre tour pour lui répondre.

Au final, nous avons réussi à faire comprendre à cette dame que, si on se sert mal d'un outil, le résultat n'est pas celui que l'on attend... et qu'il en va de même avec la Justice. Elle dépend de la manière dont nous l'utilisons. A partir du moment où celle-ci a été saisie pour un dossier et qu'elle invite les parties à se présenter en audience, nous ne pouvons plus l'ignorer. C'est à cet instant qu'il faut aussi la saisir et l'utiliser, tel l'outil dont on se sert pour construire, renforcer ou réparer un ouvrage.

Une fois cela compris et acquis par la dame, nous avons pu obtenir qu'elle se rende au **Bureau d'aide juridique**, accompagnée d'un de nos bénévoles pour la seconder, afin qu'elle puisse aussi être défendue et qu'elle puisse introduire un recours contre la décision de confier unilatéralement la garde de ses enfants à son ex-mari. En ressortant de l'entretien, madame ne voulait plus faire sa propre justice, mais bien utiliser les moyens légaux pour se rendre justice.

[Suite p. 2]

## La justice, est un « outil » ... [suite de la p. 1]

Mais, si cet outil existe, il reste encore à savoir l'utiliser correctement. Pour cette raison, des associations comme Accompagner doivent pouvoir être présentes afin d'informer et d'orienter les bénéficiaires au mieux, de leur permettre de se faire représenter par un avocat ou d'être conseillés par un service juridique compétent. Elle les secondera, si nécessaire, en leur proposant un accompagnateur bénévole qui les aidera dans leurs démarches.

Arnaud, Responsable Opérationnel

## Concert de Noël



La musique, exécutée par violon, synthétiseur, flûte, guitare et djembé, a résonné sous les voûtes majestueuses de la Basilique de Koekelberg. La danse, avec harmonie, élégance et simplicité, a éveillé la douceur de Noël. Les chants, traditionnels et contemporains, européens et africains, ont rempli l'assistance de joie et de gaieté.

A l'entracte, les papilles gustatives des spectateurs ont été charmées par les douceurs préparées avec la chaleur humaine des bénévoles. Merci à tous et à chacun, qui avec simplicité et enthousiasme, avez avivé la force, l'amour en nos cœurs.

Peggy V.

## Accompagner... au Fil des jours

❑ **Tout d'abord, une nouvelle initiative : les « tables rondes »**, organisées une fois par mois. Elles permettent à chacun de venir partager son vécu, ses sentiments et interrogations, etc.

❑ La **formation** de juin, consacrée à « **Notre impuissance face à des situations vécues par les bénéficiaires** » a permis aux bénévoles accompagnants et accueillants d'améliorer leurs attitudes relationnelles et leur communication par des « mises en situation » et « jeux de rôle » animés par deux professionnels du CFIP.

❑ Devenu une « tradition » le **Barbecue géant** du mois d'août, au **Refuge** a permis de rassembler tous nos bénévoles. Une des rares occasions où peuvent fraterniser « les têtes et les jambes » !

❑ Consacrée à la « **Communication non-verbale** » la **formation** d'octobre, toujours animée par les professionnels du CFIP, a vu des bénévoles enthousiastes se prêter aux « jeux de rôle » et « mises en situation »...et sortir un peu plus riches de savoir-être...et de savoir-faire pour leurs nouvelles missions.

❑ Rien de tels que les **anciens bénévoles** pour faire découvrir « le métier » aux



**nouveaux** ? Ce fut l'objet d'une nouvelle **rencontre** à succès au mois de novembre.

❑ N'ayant pas la science infuse... le **Comité de Direction** s'est mis au vert en novembre. Il a consacré une journée à se former pour mieux « **Manager les bénévoles: du recrutement à la fidélisation** » !

Le chroniqueur

## Notre bourgmestre inaugure les nouveaux locaux!



Plus de deux mois de travaux de rénovation ! Déménagement provisoire des services d'accueil et réaménagement ! Que de patience, de zèle et de dévouement de la part de tous! Enfin, nous pouvons entrer dans ce nouvel écrin de travail et d'accueil, où chacun devrait se sentir mieux... Ce que souligna d'ailleurs, le 17 décembre dernier,

le Bourgmestre de Koekelberg lors de l'inauguration des locaux flambants neufs. Dans un discours empreint d'émotion vraie, où les mots du cœur ont remplacé ceux de sa note préparatoire, M. Pivin répond ainsi au mot d'accueil et de remerciements du Père Leroy.

P. Guy reçut encore les félicitations de Monsieur D'Ostuni

et de Mme Berlangier, respectivement Responsable du Projet de Cohésion sociale pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, et Coordinatrice de Koekelberg pour ce même projet, tous deux enchantés par cette belle réalisation.

L'Association a de beaux jours devant elle !

R.V.

## Heureux d'être envoyé en mission! Témoignage...

*J'ai la chance d'être bénévole à Accompagner depuis septembre de cette année, et j'aimerais vous faire part de ce qui me rend heureux dans les missions qui me sont confiées à peu près une fois par semaine.*

Vient d'abord la préparation de la mission. A partir des quelques éléments fournis dans la demande de mission, je tente d'en comprendre le sens : un simple soutien moral, un réel accompagnement vers l'aboutissement d'une démarche, comme souvent dans une demande au CPAS par exemple.... Je tente aussi de pressentir le vécu de la personne à accompagner. Le cas échéant, je m'informe sur le cadre et sur les éléments de droit qui me seront nécessaires pour « soutenir » au mieux la personne. Par exemple : qu'est-ce qu'un bureau d'aide juridique ? qu'en est-il des lois sur le recouvrement des dettes à Bruxelles ? qu'est-ce qu'une « Agence immobilière sociale » ? Parfois, je n'hésite pas à reprendre contact avec l'accueil d'Accompagner pour demander l'une ou l'autre précision...

Je me sens prêt à « faire connaissance » avec la personne, à entrer dans mon rôle d'accompagnant. Je dis « bonjour » pour mettre d'emblée la personne en confiance, sourire et regard franc dans les yeux... La plupart du temps, elle est prête au contact car elle a demandé l'aide et il n'est donc pas nécessaire de beaucoup clarifier mon rôle. Parfois, je dois répondre à ses questions ou à ses angoisses.

*Durant le trajet, j'aurai juste à « capter » (essentiellement par le non verbal) son état d'esprit, son humeur, afin de créer la relation adéquate, le temps de l'accompagnement. Cela se fait souvent dans les dix premières minutes, lorsque l'accompagné livre l'essentiel de ce qu'il veut me*

montrer de lui... C'est pour moi un moment privilégié, car le scénario est inconnu et je dois « improviser » selon les circonstances et la situation qui se crée. Tantôt, il me faut écouter et rassurer, tantôt plutôt me taire car je sens que cela convient mieux à la personne...

Si la mission me demande une participation active à *un entretien prévu*, j'aurai au préalable et si possible « accordé mes violons » avec la personne accompagnée, afin de pouvoir, au mieux, me faire son interprète. Au moment même, il faudra aussi « improviser », parfois jouer au médiateur pour ne pas envenimer la situation. Je deviens « l'interface » entre la personne et son interlocuteur : je questionne, je traduis autrement les paroles du bénéficiaire, j'apaise quand l'affrontement est latent ou perceptif...

Vient alors le temps de « faire le point » avec l'accompagné *sur ce qui s'est passé durant la démarche*, (sur le trajet du retour ou sur un banc...). Nous réfléchissons ensemble à la suite, parfois nous dégageons l'une ou l'autre piste avant de nous dire un *au-revoir*. C'est toujours un moment chaleureux, à travers lequel la personne exprime qu'elle a apprécié d'avoir été « accompagnée » et soutenue dans sa démarche. Si l'on va se revoir ? Je lui réponds que peut-être oui, mais que c'est toujours les responsables d'Accompagner qui reçoivent sa nouvelle demande éventuelle et désignent l'accompagnant suivant. Ceci étant une garantie à la fois pour la personne et pour moi, afin de pouvoir reprendre une distance nécessaire, suite à la relation ainsi créée...

Le « *feed-back* » de la mission auprès de celui (ou celle) qui me l'a confiée, d'abord

rapidement par téléphone, puis le rapport rédigé de façon plus structurée, donnera à la mission tout son sens : mettre en lumière du mieux

que je peux ce qui s'est vécu, tel un film qui se déroule. A partir de là, me questionner quant *aux suites* éventuelles à donner à la démarche. Ces suites éventuelles, ce sont les accueillants ou les professionnels qui les décideront avec la personne que j'ai accompagnée, et je sais que je vais pouvoir compter sur eux pour permettre à ma mission de « donner des fruits », ceci étant tout bénéfique pour moi qui peut sereinement me « dégager » de la situation souvent lourde... et me replacer en tant que « personne relais » le temps de la mission...

Mais ce rapport me donne aussi l'occasion de m'interroger sur *mon vécu et mon ressenti en tant qu'accompagnant*, sur les richesses qui m'ont été apportées, quels qu'aient été les résultats concrets de la démarche effectuée. Et si des questions se posent ou m'interpellent, j'ai la possibilité d'en débattre autour d'une « table ronde » organisée régulièrement entre bénévoles et responsables d'Accompagner.

Mon rôle d'accompagnant est - et sera - sans cesse à réinventer, mais j'ai toujours eu le sentiment, après chaque mission, de « participer » à un moment de vie important pour la personne, moment souvent « charnière » pour elle, et j'en ressors toujours plus riche, avec beaucoup de bonheur au cœur.

Jean-Marie



## Le mot du Président... Il y a trente ans

Il y a trente ans, une dame généreuse me demandait de l'aider dans ses actions. A la suite de son défunt mari, elle se dévouait pour aider des personnes dans le besoin. En venant à son secours, je constatai qu'il fallait plus de méthode. Chez elle, tous les dossiers étaient enfouis dans un sac à main de belle dimension. Comme les feuilles étaient brassées régulièrement, l'ordre

des documents variait de manipulation en manipulation. On ne pouvait continuer ainsi. Voilà pourquoi aujourd'hui, à Accompagner, il faut une organisation rigoureuse pour pouvoir aider efficacement.

Il y a trente ans, nous formions un tandem. Tout de suite, nous avons mobilisé d'autres générosités. Ainsi s'est formé le premier réseau de bénévoles. Cha-

cun prenait sur lui sa part de démarches. Notre force, c'était la complémentarité dans la solidarité. Aujourd'hui encore à Accompagner, personne n'a le monopole de la solution. Un résultat obtenu en faveur d'un bénéficiaire est le fruit d'un travail collectif. C'est un gage de pérennité de notre action.

P. Guy Leroy

## Pourquoi des travaux ?

Vous avez raison de nous poser cette question. Nous vous demandons régulièrement de l'argent pour soutenir notre action et voilà que vous êtes sollicités de façon spéciale pour nous aider à financer la fin des travaux de rénovation du bureau d'accueil. En 2001, lorsque la maison du 40 rue Félix Vande Sande fut mise à la disposition d'Accompagner, c'était un quasi taudis. Avec beaucoup de sueur et un très petit budget, nous l'avons rafistolée, repeinte. Nous pensions alors avoir fait du bon et beau travail.

Les locaux ont servi ainsi durant près de douze années. Récemment, quelqu'un entra et nous dit tout de go : « ce n'est pas

beau ici ». Me vint alors aussitôt à l'esprit cette remarque des garçons de piste du cirque Jean Richard invités par une paroisse de Bruxelles en 1976. La table était magnifiquement garnie, le buffet plantureux, mais les murs du local étaient laids, du plâtre se



détachait par endroit. Alors ils nous dirent : « c'est parce que nous sommes des «crotteux» (sic) que vous nous recevez dans un tel endroit ? » Je ne voulais pas réentendre cette

remarque. Aussi, lorsqu'une somme d'argent m'est tombée du ciel, j'ai annoncé au comité de direction que nous entamerions un nouvel aménagement des locaux. Nous voulions que le rez-de-chaussée soit très beau et très accueillant et que l'étage, là où travaillerait la direction et où se donneraient certaines formations, soit très simple.

L'étage ne nous a occasionné aucun frais. Au rez-de-chaussée, nous avons dû tout refaire car là aussi le plâtre ne demandait qu'à tomber, le plancher était irrégulier, les couleurs délavées, les évacuations d'eau défectueuses. Aujourd'hui notre bureau d'accueil est un bel écrin. Nos bénéficiaires se sentiront accueillis dans un endroit valorisant leur dignité. Voilà pourquoi nous avons fait ces travaux. P. G. L.

## Comment nous aider?

En versant un don au compte **IBAN BE25 1142 6095 4582** de l'asbl

« Les Amis d'Accompagner » avec en communication "Don pour Accompagner 42". Nous vous délivrons directement l'**attestation fiscale** annuelle pour tout don = ou > à 40 € cumulés dans l'année, et ce au courant du 1er trimestre 2015.

**Merci pour votre générosité!**

## ON RECHERCHE DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES

**Pour accompagner sur le terrain...** Un bénévole « accompagnant » accompagne sur le terrain des personnes dans leurs diverses démarches. Pour devenir bénévole « accompagnant », aucune connaissance particulière n'est requise. Seuls le **désir d'aider ces personnes et une bonne dose de patience** sont nécessaires.

**Pour l'accueil social...** Vous êtes **ASSISTANT(E) SOCIAL(E)** (pré)pensionné(e) ou expérimenté(e). Le bénévolat vous parle et vous avez du **TEMPS LIBRE** à consacrer aux personnes en situation précaire. Votre rôle consistera à **ECOUTER** et à **ORIENTER** ces personnes qui viennent vers nous dans les démarches qu'elles ont à accomplir, ainsi qu'à organiser leur **ACCOMPAGNEMENT** sur le terrain par nos bénévoles.

**Pour l'informatique...** Vous êtes **INFORMATICIEN**, prêt à nous aider à améliorer notre site web et réfléchir à une application pour smartphone ? Nous avons besoin de vous!

**Intéressé(e) ?** Pouvez-vous vous libérer au moins un demi-jour par semaine ? Prenez contact avec nous à l'adresse [bruxelles.ad@accompagner.be](mailto:bruxelles.ad@accompagner.be) ou au 02.411.87.54.

Les Amis d'Accompagner a.s.b.l.

Siège social  
Rue des Braves 21 - 1081 Bruxelles  
Fax 070.40.28.84  
Site internet : [www.accompagner.be](http://www.accompagner.be)

N.N. 0879.434.959

Accueil et correspondance  
Rue Félix Vande Sande 40 - 1081 Bruxelles  
Tél. 02.411.87.54  
E-MAIL : [bruxelles@accompagner.be](mailto:bruxelles@accompagner.be)

Compte bancaire des Amis d'Accompagner: 114-2609545-82 - 1081 Bruxelles IBAN BE25 1142 6095 4582 BIC BKCPBEB1BKB

Lettre d'information de l'a.s.b.l. « Les Amis d'Accompagner »

Editeur responsable : Guy Leroy, rue des Braves 21, 1081 Bruxelles